

Les règles de publicité des actes des communes sont modifiées depuis de juillet 2022 L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret d'application qui s'en est suivi

Comptes rendus des séances du conseil municipal

A partir de juillet 2022, il sera seulement obligatoire d'afficher en mairie et de publier sur le site Internet « la liste des délibérations examinées par le conseil municipal », dans les huit jours suivant la séance.

Procès-verbal

La force juridique du procès-verbal est quant à elle consolidée. L'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales (modifié par l'ordonnance) nous rappelle qu'un procès-verbal doit impérativement être rédigé par le secrétaire de séance, approuvé par le Conseil Municipal et signé par le maire pour chaque séance.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE Conseil Municipal du 21 septembre 2022 19h00

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVRIER, Maire. La convocation précisant le lieu et les conditions de la réunion ordinaire a été envoyée à chaque élu le 16 septembre 2022 conformément aux dispositions du C.G.C.T. (articles L.2121-10 – L.2121-11).

Étaient présents : M. CHEVRIER Philippe, M. MONNEREAU Patrick, M. BRUNET Élisée, M. BLANCKAERT Didier, M. CHOTEAU Philippe, M. BOSC David, M. RENARD Roger, M. BIGOT Mickaël, M. FAVAUDON Dominique, Mme MATULEWIEZ CIEPIELA Stéphanie, Mme BERRO Souraya, Mme CONIL Brigitte, M. BALDASSARI Henri,

Était absent excusé : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 13 Présents : 13 Votants : 13

Assistait à la réunion : Mme Stéphanie KHIATE, Secrétaire Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Didier BLANCKAERT.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 juillet 2022

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

01 DOMAINE et PATRIMOINE – Cession des biens « parcelles de terrain non viabilisées » d'une surface totale de 201m² situés rue Adolphe Joussemet sur la commune de La Brée Les Bains référencés au cadastre section B1163 pour 188m² et B1164 pour 13m² en zone UA à la SCI Mirabelles, sise 620 route de la Culaz 74450 Le Grand-Bornand

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

2 DOMAINE ET PATRIMOINE – Dénomination de la prolongation de la route du MOULIN

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

3 FINANCES LOCALES – Budget Camping – Décision modificative n°2 du budget annexe

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

4 FINANCES LOCALES – Garantie d'emprunt de 2 612 347 € pour la construction de 17 logements sociaux rue des Varennes et rue Joussemet par Immobilière Atlantic Aménagement

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

5 FISCALITE – Délibération instituant le reversement d'une partie du produit de la Taxe d'aménagement à la Communauté de communes de l'île d'Oléron

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

6 FISCALITE – Modification du taux de la Taxe d'aménagement et institution d'exonération

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

7 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - SEMIS (Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge) : délibération donnant quitus sur la gestion de l'exercice 2021

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

8 INTERCOMMUNALITÉ – Signature d'un contrat de proximité 2022-2026 entre le département de la Charente Maritime, la communauté de communes de l'île d'Oléron et les communes de l'île d'Oléron dont La Brée les Bains

Rapporteur : M. Le Maire

Intervenant : M. Renard

Délibéré à l'unanimité,

Adopté par	13	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	13	Voix	
Exprimés	13	Voix	
POUR	13	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

Compte rendu des décisions du Maire

Décisions n°2022/03 et n°2022/05 prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fin de séance à 19h25

La Brée les Bains, le 23 septembre 2022

Le Maire,

Philippe CHEVRIER

